

Santé et sécurité au travail



CNESST - Déclaration de vos masses salariales assurables 2020 avant le 15 mars 2021

Toutes les entreprises ayant un établissement au Québec doivent être inscrites à la CNESST et transmettre annuellement avant le **15 mars** la déclaration des salaires assurables pour l'année 2020, **afin d'éviter des pénalités et des intérêts.**

Voici certaines particularités à ne pas négliger :

- **Maximum annuel assurable** : 78 500 \$ ou 1 505,56 \$ par semaine (pour le secteur de la construction)
- **Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)** : doit être déclarée à titre de salaire assurable pour la totalité des semaines où les travailleurs ont offert une prestation de travail partielle ou totale
- **Distinction entre le statut de travailleur, de travailleur autonome et de travailleur autonome considéré comme un travailleur**
- **Répartition des salaires selon vos unités de classification** et protection personnelle pour toute personne admissible

Vous recevrez prochainement votre avis de cotisation CNESST qui inclura la révision de la cotisation de l'année 2020 en raison d'une révision des taux de cotisation et/ou des masses salariales assurables.

Pour les employeurs tarifés en mode rétrospectif :

- L'avis de cotisation inclura également un crédit/une surcharge de cotisation CNESST pour les années de tarification antérieures à l'année 2020.
- Les arrêts de travail en lien avec la pandémie ne doivent pas être considérés dans le calcul des ajustements de cotisation de l'année 2020.

Comme l'année 2020 est terminée et bien que le calcul des coûts CNESST sera effectué en date du 31 décembre 2021, vous pouvez dès maintenant savoir à quoi vous attendre, soit à un crédit ou à une surcharge de cotisation.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour connaître vos enjeux financiers CNESST.

Joignez-nous par courriel en [cliquant ici](#) ou par téléphone au 514 288-1620 ou sans frais au 1 866 387-1301 pour parler à un de nos conseillers.

Optimum Actuariat conseil, membre d'Optimum Groupe financier

Depuis 1969, Optimum Groupe financier est dédié à la sécurité financière de ses clients. International et à propriété privée, il est diversifié dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance générale, de la réassurance de personnes, de l'actuariat-conseil, de la gestion de placements, des technologies de l'information et de l'immobilier. Le Groupe compte plus de 600 employés dans ses filiales principalement à travers le Canada, aux États-Unis et en France. Son chiffre d'affaires atteint plus d'un milliard de dollars canadiens, ses actifs excèdent 5,4 milliards de dollars canadiens et ses actifs sous gestion totalisent 7,8 milliards de dollars canadiens.

OPTIMUM ACTUAIRES & CONSEILLERS INC.

📍 425, boul. De Maisonneuve O., bureau 1120
Montréal (Québec) H3A 3G5, CANADA
☎ +1 514 288-1620
☎ +1 866 387-1301
🌐 optimumactuares.com